

COMMUNIQUE DE PRESSE

UN SEMINAIRE LEADER POUR BÂTIR ENSEMBLE 2023-2027

19 SEPTEMBRE 2022

LE PUY EN VELAY

DEVELOPPEMENT RURAL – *Le fonds européen LEADER est un programme européen de proximité qui finance de nombreux projets, en particulier en milieu rural.*

Plus de 140 personnes venues de tout le département se sont retrouvées lundi 19 septembre à l'Hôtel du Département. Ce séminaire de travail, à l'invitation des 3 structures Pays que comptent la Haute-Loire, était destiné à bâtir ensemble le futur programme LEADER 2023-2027 qui s'écrira à l'échelle départementale.

Un programme bien connu des acteurs locaux

Jusqu'à présent, et depuis 2010, les Pays de Lafayette (à l'ouest), du Velay (au centre) et de la Jeune Loire (à l'est), animaient sur leur territoire un programme LEADER chacun avec une enveloppe destinée à financer des projets innovants privés et publics dans le cadre d'une stratégie bien définie. Pour la période 2015-2022, ce n'est pas moins de 19 millions d'euros qui ont été mobilisés pour des projets aussi divers que l'aide aux entreprises, le tourisme, la culture, l'aménagement des centres-bourgs ou la mobilité. Ce programme européen issu de la Politique Agricole Commune a bénéficié à de très nombreux acteurs du monde rural : communes, entreprises et associations.

Suite au lancement, en mars 2022, d'un nouvel appel à projets par la Région Auvergne Rhône Alpes, Autorité de Gestion des fonds européens, les 3 présidents de Pays, sous l'impulsion de Laurent DUPLOMB, Sénateur de Haute-Loire et responsable du programme LEADER sur le Velay depuis 2010, ont conclu un partenariat afin de conduire le prochain LEADER sur la période 2023-2027. La nouvelle stratégie se réfléchit à l'échelle départementale grâce à une large concertation. Suite à plusieurs réunions techniques, ce séminaire a permis de discuter sur les prochains dispositifs d'aides aux porteurs de projets. Bien que les moyens attribués à LEADER soient en baisse (une enveloppe réduite de moitié), la mobilisation des porteurs de projets potentiels est toujours très forte. En témoigne la participation à ce séminaire, introduit par Philippe DELABRE, 1er Vice-Président du Département, qui a réuni de très nombreux maires et présidents de communautés de communes.

Une opportunité à saisir pour travailler ensemble

« *Ce nouveau programme est une occasion de travailler ensemble pour participer au mieux vivre en Haute-Loire* » lance Laurent DUPLOMB. Le thème proposé par la Région de la transition écologique et énergétique doit permettre d'améliorer la compétitivité des entreprises et la gestion des collectivités grâce à la réduction des charges de fonctionnement et l'optimisation des recettes.

Jean-Luc VACHELARD, Président du Pays de Lafayette et Maire de Brioude, a exposé les réflexions en cours pour soutenir la revitalisation des centres-bourgs. L'enjeu est de travailler sur l'accessibilité des services et proposer un cadre de vie favorable pour vivre et travailler en Haute-Loire. Il conclut sur la nécessité de « *favoriser le vivre ensemble dans nos villages* ».

Jean-Benoît GIRODET, Président du Pays du Velay et Maire de Saint-Vincent, a présenté les pistes proposées pour renouveler l'offre touristique et participer au développement d'une économie touristique durable en Haute-Loire. « *La conscience collective, cette fierté d'appartenir à un territoire, c'est ce qui nous anime et doit nous permettre d'accentuer le dialogue entre les collectivités et le secteur privé au service de la stratégie touristique du territoire* ».

Claude VIAL, Président du PETR de la Jeune Loire et Maire d'Aurec-sur-Loire, a précisé l'accompagnement proposé aux entreprises et au tissu économique dans un contexte de transition écologique et énergétique. « *Les enjeux de l'économie pour notre territoire sont de transmettre nos entreprises, permettre de les développer par l'acquisition foncière par exemple, mais aussi d'équiper les plus petites d'entre elles. Et cela va bien au-delà si nous voulons que des gens bossent sur notre territoire, il faut qu'ils puissent y loger ou s'y déplacer facilement* ».

Les élus et responsables associatifs présents ont pu présenter leurs réflexions et leurs projets pour que la nouvelle stratégie LEADER soit ambitieuse tout en répondant aux besoins des acteurs privés et publics du département. La candidature LEADER bâtie en Haute-Loire doit être examinée début 2023 pour un démarrage au 1^{er} juillet. Nul doute que cette nouvelle configuration permettra au plus grand nombre de porter des projets fédérateurs et innovants qui feront progresser le territoire.

LEADER = Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

Un programme européen issu de la **Politique Agricole Commune**

Bilan LEADER 2015-2022 sur les 3 Pays de Haute-Loire :

- **3 Groupes d'Action Locale** indépendants (Lafayette, Velay, Jeune Loire)
- Plus de **1 000 projets** privés et publics accompagnés
- Une enveloppe additionnée des 3 GAL de **19 millions d'euros** au service du territoire
- Un **champ d'intervention** varié et vaste (Economie, Alimentation, Transports, Patrimoine, Centres-Bourgs, Tourisme, Services, Transition Energétique, Coopération, ...)



Photo 1 - Le faire ensemble symbolisé à la tribune. De gauche à droite (Jean-Benoit GIRODET, Claude VIAL, Laurent DUPLOMB, Philippe DELABRE, Jean-Luc VACHELARD).



Photo 2 - Plus de 140 personnes mobilisés pour ce nouveau programme européen LEADER

Contacts presse :

- Thomas FACQUEUR – 06.86.82.50.18 - leadervelay@gmail.com
- Valérie SIMON – 04.71.77.28.30 – v.simon@haut-allier.com
- Cécile LEGAT – 04.71.66.29.05 – c.legat@pays-jeuneloire.fr
- Pascal REY – 06.01.44.63.42 – pascal.rey@lepuyenvelay.fr